

Une première en Occitanie : Les quatre PÉTR du Gers ont signé des contrats de ruralité



Une première en Occitanie : Les quatre PÉTR du Gers ont signé des contrats de ruralité

« C'est une bonne nouvelle pour le Gers, en l'espace de six mois nous avons mis les bouchées doubles pour concrétiser ces quatre contrats PÉTR (pôles d'équilibre territoriaux et ruraux) qui sont un nouvel appui à la ruralité dont le dispositif est simple, souple, et rapide », estimait le préfet du Gers, Pierre Ory, lors de la signature de ces contrats en préfecture le 19 décembre. Lesquels concernaient le Pays d'Armagnac présidé par Elisabeth Mitterrand, le Pays d'Auch présidé par le sénateur Franck Montaqué, le Pays Portes de Gascogne présidé par le sénateur Raymond Vall, et le Pays Val d'Adour présidé par Jean-Louis Guilhaumon. Pierre Ory n'oublia pas de souligner la forte implication dans ce dossier d'Anne Laybourne, sous-préfète de Mirande.

Des contrats qui visent à développer et à promouvoir des projets locaux « de territoires ruraux structurants, innovants et dynamiques ». Il s'agit de soutenir six grandes priorités parmi les 104 mesures des Comités interministériels aux ruralités, (CIR), dont les accès aux services publics et marchands et aux soins, la revitalisation des bourgs-centres, l'attractivité du territoire (économie dont l'agriculture, le numérique, le tourisme, le patrimoine naturel ...), les mobilités locales et accessibilité du territoire, la transition écologique et énergétique, et la cohésion sociale. Pour le Gers, les contrats de ruralité bénéficieront d'une enveloppe spécifique au titre du Fonds de soutien à l'investissement public local, (FSIL), d'un montant de 1 499 000 euros pour la seule année 2017.

Globalement les quatre signataires des contrats sont satisfaits de cette démarche de l'État en faveur de la ruralité, « Ce sera pour les bourgs centres et les communes, le moyen de les accompagner d'une manière plus importante », selon Jean-Louis Guilhaumon, alors qu'Elisabeth Mitterrand ajoute « que la ruralité de son territoire étant excentré de la métropole il y a un handicap au niveau des services », tandis que Franck Montaqué estime « le bien fondé de cette démarche qui devrait être régie par une loi de programmation », ce qui va dans le sens de Raymond Vall « qui se félicite de cette avancée pour les territoires ruraux ». Une avancée que le président du Conseil Départemental, Philippe Martin, apprécie mais il y ajoute un bémol « en estimant que le Département est l'oublié de la politique de l'État car n'ayant pas trouvé les solutions pour la stabilité financière des Départements ».



Jean-Louis Guilhaumon et Elisabeth Mitterrand.



Anne-Laure David, directrice de la Caisse des dépôts, Raymond Vall, et Philippe Martin.



Le préfet, Pierre Ory, entouré de Philippe Martin et Franck Montaqué.



Les élus lors de la signature des contrats.